

Image not found or type unknown



Prix proposé suite à préemption

Par **goofyto8**, le **23/07/2015 à 19:19**

Bonsoir,rnrnEst-il exact que lorsqu'un bien immobilier trouve un acheteur et que la ville ou le département ou l'état le préemptent pour devenir acquéreur prioritaire; ils proposent généralement au vendeur, un prix souvent 50% moins cher que le prix du marché ?